

QUELLES STRATÉGIES DANS LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ?

Journée d'étude du vendredi 17 octobre 2025 organisée par le laboratoire EOLE
Direction scientifique : Céline Laronde-Clérac et Marc-Antoine Julien

AVANT-PROPOS

Face au constat d'une faible judiciarisation du contentieux pénal de l'environnement, le législateur est intervenu avec la loi du 24 décembre 2020 relative au Parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée. Elle contient des dispositions relatives à la lutte contre les atteintes à l'environnement dans l'objectif de rendre la justice environnementale effective et efficace au moyen de nouvelles procédures et de nouveaux acteurs : convention judiciaire d'intérêt public, pôles régionaux environnementaux, inspecteurs de l'environnement affectés à l'Office français de la biodiversité, désignation d'un tribunal judiciaire dans le ressort de chaque cour d'appel pour connaître des actions relatives au préjudice écologique et des actions en responsabilité civile prévues notamment par le Code de l'environnement. Dans le sillage de cette loi, d'autres dispositifs sont apparus comme les comités opérationnels de lutte contre la délinquance environnementale.

Cette journée d'étude propose de questionner les stratégies déployées pour lutter contre les atteintes à l'environnement en dressant un premier bilan des instruments mis en place depuis 2020, notamment à l'échelon local puisque le Tribunal judiciaire de La Rochelle a été désigné pôle régional environnemental. La journée d'étude s'intéresse également à d'autres procédures ou acteurs émergeant dans la lutte contre les atteintes à l'environnement, notamment la médiation environnementale et les lanceurs d'alerte.

PROGRAMME

- **8h45 Allocution d'ouverture**

Par Gérard Blanchard, président de La Rochelle Université, Guillaume Delalieux, directeur d'EOLE, Céline Laronde-Clérac et Marc-Antoine Julien, directeurs scientifiques de la journée

- **9h-9h20 L'environnement : quelle valeur protégée pour quelle réponse pénale ?**

Marc-Antoine Julien, Enseignant-chercheur contractuel, La Rochelle Université, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort

Partie 1 La stratégie liée aux acteurs institutionnels

Sous la présidence de Agnès Michelot, Professeur de droit public, La Rochelle Université et directrice de la Fédération de Recherche en environnement pour le développement durable (FREDD).

- **9h20-9h40 La mise en place du Pôle Régional Environnemental (PRE) de La Rochelle**

Pierre Mesnard, Président du Tribunal judiciaire de La Rochelle

- **9h40-10h Le rôle du procureur de la République et du Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN)**

Sophie Debas, Procureur de la République adjointe du Tribunal judiciaire de La Rochelle

- **10h-10h20 L'articulation des PRE avec les autres juridictions spécialisées**

Romain Ollard, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université de Poitiers

- **10h20-10h40 Les inspecteurs de l'environnement affectés à l'Office français de la biodiversité : missions, difficultés rencontrées**

Emilie Dubois, cheffe du service police, Direction régionale Nouvelle Aquitaine de l'OFB et Elisabeth Maridet, Inspectrice de l'environnement, Direction régionale Nouvelle Aquitaine de l'OFB, Service de la Charente-Maritime

10h40-11h15 Discussion et pause

Partie 2 La stratégie liée aux acteurs issus de la société civile

Sous la présidence de Céline Laronde-Clérac, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, La Rochelle Université

- **11h15 – 11h35 Une étape de plus dans la prise en compte du droit de l'environnement : approche pratique d'une association de protection de l'environnement**

Dominique Chevillon, Vice-président de la LPO

- **11h35- 12h10 Protéger les lanceurs d'alerte ? Dépasser la vision surrogatoire pour privilégier une approche institutionnaliste**

Guillaume Delalieux, Professeur en sciences de gestion, et Valérie Murat, Activiste anti pesticides et porte-parole d'Alerte aux Toxiques

12h10 Discussion

12h30 Déjeuner

Partie 3 La stratégie liée aux procédures

Sous la présidence de Marc-Antoine Julien, Enseignant-chercheur contractuel, La Rochelle Université, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort

- **14h30-14h50 La convention judiciaire d'intérêt public en matière environnementale**

Céline Laronde-Clérac, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, La Rochelle Université

- **14h50-15h10 La spécialisation en matière civile pour une meilleure réparation du préjudice écologique**

Stéphanie Hourdeau, Maître de conférences HDR en droit privé, La Rochelle Université

- **15h10-15h30 La médiation environnementale : une voie prometteuse ?**

Caroline Asfar-Cazenave, Maître de conférences en droit privé, La Rochelle Université

- **15h30- 16h15 Les stratégies procédurales de l'avocat : exemples concrets en droit civil et en droit pénal**

Me Christophe Belliot, ancien bâtonnier, membre du Conseil de l'Ordre, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort

Me Pauline Lagrave, avocate au barreau de La Rochelle-Rochefort, membre du Conseil de l'Ordre

Me Charles Portier, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort, membre du Conseil de l'Ordre

16h15 Discussion et cocktail de clôture de la journée